



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 Mai 2025 – 18 h15

Convoqué le 19 mai 2025 le Conseil Municipal de la commune d'Eyrein s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le lundi 26 mai 2025 à 18h15, sous la présidence de Madame La Maire Marie-Pierre LE MIGNON

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de pouvoirs : 1 (MORENA Jean-Philippe pour Marie-Thérèse AGNOUX)

Présent(e)s : AGNOUX Marie-Thérèse, LE MIGNON Marie-Pierre, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, SAINNEVILLE Jean-Marie, SOULIER Daniel, CHARBONNEL Jean-Loup, GRANCHER Isabelle et HERMABESSIERE Patrick

Excusés : MORENA Jean-Philippe, CAUDIE Christelle

Absents : SABEAU Fabrice, RIVIERE Patrice

Secrétaire de séance : M. HERMABESSIERE Patrick

Le quorum étant atteint, Madame La Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 10 avril 2025
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Délibération de l'emploi au tableau des effectifs
- 4) Modification Délibération loto APE
- 5) Délibération location salle polyvalente Miss Elégance
- 6) Modification délibération Piron
- 7) Courrier DDEN et demande de subvention
- 8) Compte rendu RDV Maître Sageaud pour Baux Multiservices
- 9) Compte rendu RDV UMIH Mme Valérie PRUDON
- 10) Compte rendu réunion pour la Cagnotte en ligne
- 11) Balade secrètes en Corrèze
- 12) Questions diverses

1) Approbation du PV du 10 avril 2025

Le PV du 10 avril 2025 est approuvé à 10 voix POUR et 1 Abstention (Jean-Marie SAINNEVILLE).

2) Désignation du secrétaire de séance :

M. Patrick HERMABESSIERE est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

3) Délibération de l'emploi au tableau des effectifs

Madame La Maire présente le tableau de proposition d'Avancement de grade 2025. Les agents concernés sont :

Mme Sylvie LEBLANC : proposition pour le grade d'Adjoint Administratif territorial principal de 1^{ère} classe au 01/09/2025

M. Eddy BEUTIN : proposition pour le grade d'Agent de Maîtrise Principal au 06/11/2025.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents l'avancement au grade supérieur des 2 agents.

4) Modification Délibération loto APE

Madame La Maire explique qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction de la délibération du 25 février 2025 : Accepte le paiement de la facture de 190 euros au lieu de 192 euros et qu'il y a lieu de l'annuler et de la modifier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents la modification de la délibération n° 2025-04.

5) Délibération location salle polyvalente Miss Élégance

Suite à la demande du Comité « Miss Élégance Limousin », les membres présents, à l'unanimité, votent le montant de la location de la salle Polyvalente à 30 euros, au même titre qu'une Association ayant son siège social sur Eyrein.

Le 18 octobre 2025 se tiendra l'élection de Miss Limousin à la salle polyvalente d'Eyrein.

La grande gagnante représentera notre région à l'élection de Miss Élégance France.

6) Modification délibération Piron

Madame La Maire rappelle la délibération prise le 25 septembre 2020 concernant la Régularisation de la vente de la parcelle A1879.

Suite à la demande de Maître Joyeux, l'intitulé de la délibération doit être modifié par « Régularisation du cadastre en fonction de la situation réelle du lieu et à usage actuellement de chemin ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents la modification de la délibération n° 2025-06.

7) Courrier DDEN et demande de subvention

Madame La Maire lit le courrier reçu de M. Ravidat Délégué Départemental de l'Education Nationale où il demande une subvention pour participer activement à la vie de l'école.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote :

5 voix CONTRE (Noilhac, Grancher, Mazeau, Garcia, Agnoux), 1 Abstention (Sainneville)
et 4 voix POUR (Le Mignon, Soulier, Charbonnel, Hermabessière)

La demande de subvention n'est donc pas accordée.

M. Ravidat propose aussi de planter un arbre de la Laïcité le plus près possible de l'école pour les 100 ans de la création du corps des DDEN.

Les conseillers acceptent et réfléchissent au type d'arbre que la commune plantera.

8) Compte rendu RDV Maître Sageaud pour Baux Multiservices

Mme Le Mignon et Mme Agnoux se sont rendus chez Maître Sageaud pour obtenir des informations sur les baux à envisager pour le Multiservices et le logement du dessus.

Le notaire propose, dans un premier temps pour le Multiservices, un bail précaire d'un an, suivi d'un bail commercial si satisfaction des deux parties.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de réunir le porteur de projet, le Notaire et les conseillers pour définir ensemble le type de bail le mieux approprié.

Mme La Maire a aussi pris contact avec le service habitat de Tulle aggro et de l'Agence Foncia pour l'aider à fixer le tarif de location de l'appartement au-dessus du Multiservices.

La fourchette du loyer se situe entre 421€ (si loyer social, mais ce n'est pas le cas) et 650 € (pour un loyer élevé). Le conseil municipal, en se basant sur les loyers actuels communaux, pourrait envisager un loyer de l'ordre de 550 euros.

9) Compte rendu RDV UMIH Mme Valérie PRUDON

Madame la Maire présente le devis reçu de « EQUIP FROID » pour l'achat de matériel professionnel du Restaurant du Multiservices.

Le devis d'un montant de 19 860 euros est indicatif et permet d'ajuster le montant de la cagnotte en ligne.

Le futur gérant pourra choisir son matériel professionnel et ses fournisseurs.

10) Compte rendu réunion pour la Cagnotte en ligne

Pour la première fois, le Conseil Municipal souhaite associer l'ensemble de nos concitoyens ainsi que nos entreprises et tous les partenaires de notre commune et de notre territoire, à cet immense projet de redonner du dynamisme à notre commune à travers le projet de création d'un Multiservices (Epicierie Bar Restaurant).

Chaque année les dotations diminuent. Cette année ce n'est pas moins de 40 000 euros en moins d'impôts fonciers sur les entreprises !

Les conséquences des baisses répétées des dotations de l'État aux communes, particulièrement pour les collectivités rurales et de petite taille limitent fortement leur capacité à exercer des missions de proximité et de soutien aux citoyens, menaçant ainsi la cohésion des territoires.

Le lundi 5 mai 2025, des membres du Conseil municipal se sont réunis pour réfléchir à la mise en place d'une cagnotte en ligne qui nous permettrait de faire face aux avenants à venir et pour participer à l'achat de matériel professionnel pour le restaurant.

Pour cette tâche, le conseil sollicite l'aide de la plateforme Collecticity.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide, à

1 Abstention (Garcia) et 10 POUR la mise en place d'une cagnotte en ligne et

2 Abstentions (Garcia, Sainneville) et 9 POUR la candidature de Collecticity.

11) Balade secrètes en Corrèze

Mme La Maire informe l'Assemblée que la commune a été retenue par le Conseil Départemental pour participer à l'animation « Balades secrètes en Corrèze » qui se tiendra à Eyrein le dimanche 6 juillet 2025.

Tout l'été, le Conseil Départemental de la Corrèze organise et propose les Balades secrètes en Corrèze en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée pédestre de la Corrèze. Des balades, ludiques et à thèmes, sélectionnées avec l'objectif de proposer des visites uniques, offrant une occasion en or de découvrir les trésors cachés et les richesses de notre territoire. Les parcours, de 7 à 8 kilomètres, s'adressent à tous.

La découverte du territoire avec les Balades secrètes en Corrèze, c'est aussi le partage de moments conviviaux avec un café d'accueil, un ravitaillement à mi-parcours et un apéritif, associant les produits locaux labellisés " Origine Corrèze " à l'issue de la balade.

En partenariat avec les associations communales FRJEP et NATURE ET DECOUVERTE le thème retenu pour cette balade est « Eyrein, toute une Histoire ! la découverte de la richesse de notre village ; des Papes Limousins aux Cardinaux De La Jugie, de la légende de la Bergère du Rocher de la Vierge, du mystère des statues des lépreux, de la fontaine miraculeuse, de l'église classée monument historique et de sa relique et de son retable, d'un

sarcophage oublié, de ses carrières de Granite abandonnées, de la ligne de partage des eaux. »

Vous êtes tous invités, moyennant une participation de 3 euros, à découvrir autrement votre village.

12) Questions diverses

- ▶ Mme Le Mignon informe les conseillers de la finalisation du plan du cimetière.
- ▶ Mme Le Mignon rappelle le départ de la Directrice de l'école en fin d'année scolaire 2025 et propose aux conseillers de préparer une petite fête de remerciement pour toutes ces années passées auprès de nos écoliers. Mme Dichamp va se rapprocher de l'APE pour connaître leurs intentions.
- ▶ Mme Agnoux informe les conseillers de l'absence de l'ATSEM les 12 et 17 juin et sollicite leur aide pour la remplacer sur le temps périscolaire.
- ▶ Mme Dichamp rapporte la demande de pose d'un miroir au 11 avenue de la Gare. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la pose du miroir.
- ▶ M. Hermabessière demande si les employés communaux pourraient faucher de la sortie de la Rebeyrotte à la D1089. Mme Le Mignon répond par la négative puisque la D1089 dépend du département et qu'elle mettrait en danger ses agents.
- ▶ M. Charbonnel distribue les bulletins municipaux aux conseillers pour remise aux habitants.
- ▶ M. Garcia demande la pose de panneaux directionnels pour signaler la salle des fêtes et le stade. Mme Le Mignon rappelle que des devis ont été demandés mais que lors de la préparation du budget, il avait été décidé de remettre à plus tard l'achat des panneaux. M. Garcia souhaiterait qu'une demande de tonte soit faite auprès de Corrèze Habitat concernant les deux logements sociaux rue du Pra Cot. Mme Le Mignon va leur en faire la demande.
- ▶ Mme Mazeau informe l'Assemblée de la demande de Mme Beyssac d'éclairer davantage l'impasse de la gare. Dans l'immédiat la demande ne peut être satisfaite car des travaux coûteux seraient nécessaires.
- ▶ Mme Grancher, suite à la fermeture de classe à la rentrée de septembre 2025, demande si le cantinier pourrait préparer des repas pour livrer aux personnes en situation difficile. Avec les consignes d'hygiène et de préservation de la chaîne du froid, la demande ne peut être validée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance
M. Patrick HERMABESSIERE

Madame La Maire
Marie-Pierre LE MIGNON

